



La sécurité n'est pas un produit ...

Contenu et durée conformes à la recommandation R386 de la Sécurité Sociale  
FORMAJADE est référencé par le service prévention  
de la CARSAT des Pays de la Loire  
Pour les actions de formations concernant les risques professionnels

## PROGRAMME

### THEORIQUE

- La législation et la profession
  - La sécurité
  - Principaux risques d'accidents avec une PEMP (renversement, chute dans le vide, heurt ou écrasement, chute d'objets, électrisation ...)
  - Règles d'utilisation
  - Opérations de prise et de fin de poste
  - Stabilité (positionnement, déploiement limite, pente limite)
  - Gestes de commandement
  - Equipements de protection individuelle
  - Consignes générales de sécurité
  - Balisage de la zone d'évolution
  - Conditions météorologiques (vent, visibilité, brouillard...)
  - Travaux de nuit, au-dessus de l'eau, à proximité de lignes électriques
  - Consignes de sécurité en cas d'incident, d'accident ou d'incendie
  - Consignes de sécurité pour le transport de la PEMP sur un camion ou une remorque porte-engin
  - Rappel des principales règles du code de la route
  - Technologie des PEMP
- Contrôle des acquis théoriques

### PRATIQUE

- Prise de poste
  - Balisage de la zone d'évolution
  - Déplacement de la plate-forme de travail dans l'espace
  - Circulation plate-forme en élévation
  - Manœuvres de secours
  - Opérations de fin de poste
- Contrôle des acquis pratiques

### Objectif :

- Etre capable de préparer les conducteurs de PEMP de l'entreprise au Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES)
- Permettre à un opérateur futur ou actuel utilisateur de recevoir une formation théorique et pratique spécifique à l'entreprise utilisatrice avec un matériel similaire à celui dont elle dispose, et ceci dans une configuration de travail similaire.
- Etre capable d'accéder à des emplacements et évoluer en hauteur en sécurité.
- Assurer la maintenance de premier niveau des PEMP utilisées.

### Durée :

2 journées + 1 journée de test.

### Nombre de participants :

De 3 à 10 participants maximum

### Pré requis:

Aptitude médicale

### Public :

Toute personne devant utiliser des moyens de manutention selon la recommandation R386.

### Validation :

Après examen, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)

### Documents remis en fin de formation :

- un livret stagiaire
- Remise d'une attestation provisoire valable 1 mois avant envoi du titre définitif avec photo d'identité
- La durée de validité des tests CACES est de 5 ans pendant lesquelles le titulaire peut utiliser les appareils de même catégorie, et ceci dans toutes les entreprises où il aura été formé aux consignes de sécurité spécifiques à chaque établissement et où il aura eu connaissance des lieux et des instructions sur ce où ces mêmes sites.